

 LE 19 JUIN 2019 :

## LES ÉLECTIONS DU PROCHAIN CMJ

Ce projet s'adresse aux jeunes Plouhineçois(es) scolarisé(e)s en CE2, CM1, CM2, et 6<sup>ème</sup> qu'ils soient scolarisé(e)s à Plouhinec ou ailleurs.

TU AS DES IDÉES QUI POURRAIENT INTÉRESSER TES AMIS ET LES AUTRES JEUNES DE PLOUHINEC ?

TU AS ENVIE DE PARTICIPER À LA VIE DE TA COMMUNE ET ENVIE DE BOOSTER PLOUHINEC ?

TU AS ENVIE DE DONNER TON AVIS À DES ADULTES QUI T'AIDERONT À CONCRÉTISER TES IDÉES ?

ALORS PARLES-EN À TES PARENTS ET REJOINS D'AUTRES JEUNES QUI ONT LA MÊME VOLONTÉ QUE TOI EN T'INSCRIVANT AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



2019

	Mars	Avril	Mai	Juin
1	V	1 L	1 M	1 S
2	S	2 M	2 J	2 D
3	D	3 M	3 V	3 L
4	L	4 J	4 S	4 M
5	M	5 V	5 D	5 M
6	M	6 S	6 L	6 J

### LE CALENDRIER

- DU 1<sup>ER</sup> AU 31 MAI : tous les jeunes souhaitant voter pour le ou les candidat(s) de leur choix sont invités à s'inscrire sur les listes électorales en mairie.

- AVANT LE 31 MAI : dépôt des dossiers en mairie par tous les jeunes souhaitant être candidats au CMJ.

- DU 1<sup>ER</sup> AU 19 JUIN : campagne électorale.

- MERCREDI 19 JUIN : élections du nouveau CMJ en mairie de Plouhinec. À l'issue des élections, 12 conseillers seront élus au CMJ pour une durée de 2 ans, de juin 2019 à juin 2021. Les résultats seront affichés en mairie et publiés dans la presse.

- SEPTEMBRE : début des actions du nouveau Conseil Municipal des Jeunes



Mairie, rue du Général de Gaulle, 29780 Plouhinec  
Tél 02 98 70 87 33 - mairie@ville-plouhinec29.fr



# #Élections

## 19 juin 2019

Conseil  
Municipal  
des  
Jeunes

## POURQUOI UN CMJ À PLOUHINEC ?

« Le CMJ permet de mettre en avant et d'appliquer des valeurs qui sont essentielles, surtout à l'époque actuelle : savoir vivre avec et au milieu des autres, échanger les opinions, prendre conscience de sa citoyenneté... pour construire ensemble. Les jeunes sont tellement porteurs d'énergie ! Grâce au CMJ, ils ont la possibilité de s'exprimer, de se sentir acteur et moteur dans la vie locale. »

Claire LE ROY-DAHLBENDER,  
en charge de l'accompagnement des jeunes élus  
du Conseil Municipal des Jeunes.



Le CMJ permet aux jeunes élus de participer à la vie de la commune, de mener des projets et d'agir pour améliorer leur bien-être à Plouhinec. C'est une réelle opportunité pour apprendre à écouter les autres, à s'exprimer au sein d'un groupe de travail et en public. Être élu c'est aussi apprendre et pratiquer le civisme et la démocratie. Et grâce au CMJ, les jeunes, scolarisés dans différents établissements, apprennent à se connaître et partagent des moments conviviaux.



Les jeunes élus ont également participé aux cérémonies de commémorations aux côtés des élus adultes. En février 2019, ils se sont rendus à Paris pour un voyage citoyen à l'Assemblée Nationale... un moment inoubliable pour tous!



LE CONSEIL 2017-2019

## UN MANDAT RICHE DE PROJETS ET DE DECOUVERTES

Durant les 2 années de ce 2<sup>ème</sup> mandat du Conseil Municipal des Jeunes, les élus de Plouhinec ont mené à bien plusieurs projets.

D'abord la boum déguisée en mars 2018, qui a réuni une centaine d'enfant de 8 à 14 ans pour une belle fête animée!

Deux commissions ont également participé au développement du futur Pôle Intergénérationnel, Culturel et Sportif : l'une sur le choix des ouvrages jeunesse de la médiathèque, l'autre sur l'aménagement des espaces de loisirs extérieurs : terrain multisports, skate park...

En janvier 2019, les jeunes élus se sont investis dans une pièce de théâtre aux côtés de l'association La Obra pour la « nuit de la lecture » à Plouhinec.

Ils ont également souhaité animer la commune en organisant un après-midi jeux au printemps.

## COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Conseil Municipal des Jeunes, composé de 12 conseillers titulaires, est élu par les jeunes Plouhinois. La durée du mandat est de 2 ans. Durant ce mandat, le CMJ est force de proposition pour réaliser un projet d'intérêt général et utile pour le plus grand nombre. Pour cela, ils se réunissent régulièrement en commissions. Des adultes, issus du Conseil Municipal et des bénévoles, sont présents pour les accompagner dans leur travail, pour assurer le bon déroulement du CMJ et de ces commissions.

